

LAUDATE DEUM

EXHORTATION APOSTOLIQUE DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS À TOUTES LES PERSONNES DE BONNE VOLONTÉ SUR LA CRISE CLIMATIQUE



« Le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes, il faut les conquérir chaque jour »

3. La faiblesse de la politique internationale

34. Alors que « l'histoire est en train de donner des signes de recul [...] chaque génération doit faire siens les luttes et les acquis des générations passées et les conduire à des sommets plus hauts encore. C'est là le chemin. Le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes ; il faut les conquérir chaque jour ». [24] Pour obtenir un progrès solide et durable, j'insiste sur le fait que « les accords multilatéraux entre les États doivent avoir une place de choix ». [25]

35. Le multilatéralisme ne doit pas être confondu avec une autorité mondiale concentrée sur une seule personne ou sur une élite au pouvoir excessif : « Lorsqu'on parle de la possibilité d'une forme d'autorité mondiale régulée par le droit, il ne faut pas nécessairement penser à une autorité personnelle ». [26] Nous parlons surtout « d'organisations mondiales plus efficaces, dotées d'autorité pour assurer le bien commun mondial, l'éradication de la faim et de la misère ainsi qu'une réelle défense des droits humains fondamentaux ». [27] Il s'agit de les doter d'une véritable autorité pour "assurer" la réalisation de certains objectifs auxquels on ne peut renoncer. Il en résultera un multilatéralisme qui ne dépendra pas des circonstances politiques

changeantes ou des intérêts de quelques-uns, et qui aura une efficacité stable.

36. Il reste regrettable que les opportunités créées par les crises mondiales soient perdues alors qu'elles seraient l'occasion d'apporter des changements salutaires. [28] C'est ce qui s'est passé lors de la crise financière de 2007-2008, et qui s'est reproduit lors de la crise de la Covid-19. En effet, « les réelles stratégies, développées ultérieurement dans le monde, semblent avoir visé plus d'individualisme, plus de désintégration, plus de liberté pour les vrais puissants qui trouvent toujours la manière de s'en sortir indemnes ». [29]

Reconfigurer le multilatéralisme

37. Plutôt que de sauver l'ancien multilatéralisme, il semble que le défi consiste aujourd'hui à le reconfigurer et à le recréer à la lumière de la nouvelle situation mondiale. J'invite à reconnaître que « beaucoup de regroupements et d'organisations de la société civile aident à pallier les faiblesses de la Communauté Internationale, son manque de coordination dans des situations complexes, son manque de vigilance en ce qui concerne les droits humains fondamentaux ». [30] Le processus d'Ottawa contre l'utilisation, la production et la

fabrication des mines antipersonnel est un exemple qui montre comment la société civile avec ses organisations est capable de créer des dynamiques efficaces que les Nations Unies ne peuvent pas atteindre. Ainsi, le *principe de subsidiarité* s'applique également à la relation mondial-local.

38. À moyen terme, la mondialisation favorise les échanges culturels spontanés, une plus grande connaissance mutuelle et des chemins d'intégration des populations qui finissent par conduire à un multilatéralisme "d'en bas" et pas seulement décidé par les élites du pouvoir. Les revendications qui émergent d'en bas partout dans le monde, où les militants des pays les plus divers s'entraident et s'accompagnent, peuvent finir par exercer une pression sur les facteurs de pouvoir. On peut espérer qu'il en sera ainsi concernant la crise climatique. C'est pourquoi je répète que « si les citoyens ne contrôlent pas le pouvoir politique – national, régional et municipal – un contrôle des dommages sur l'environnement n'est pas possible non plus ». [31]

39. La culture post-moderne a généré une *nouvelle sensibilité* à l'égard des personnes les plus faibles et moins dotées de pouvoir. Cela rejoint mon insistance, dans l'Encyclique *Fratelli tutti*, sur le primat de la personne humaine et la défense de sa dignité en toutes circonstances. C'est une autre façon d'inviter au multilatéralisme pour résoudre les problèmes réels de l'humanité, en recherchant avant tout le respect de la dignité des personnes, de telle sorte que l'éthique prime sur les intérêts locaux ou de circonstance.

40. Il ne s'agit pas de remplacer la politique, car, d'un autre côté, les puissances émergentes deviennent de plus en plus importantes et sont en fait capables d'obtenir des résultats significatifs dans la résolution de problèmes concrets, comme certaines d'entre elles l'ont démontré au cours de la pandémie. Le fait que

les réponses aux problèmes peuvent venir de n'importe quel pays, aussi petit soit-il, finit par faire reconnaître le multilatéralisme comme une voie inévitable.

41. La vieille diplomatie, elle aussi en crise, continue de montrer son importance et sa nécessité. Elle n'a cependant pas encore réussi à générer un modèle de diplomatie multilatérale qui réponde à la nouvelle configuration du monde, mais, si elle est capable de se reconfigurer, elle devra faire partie de la solution, car l'expérience des siècles ne peut pas non plus être rejetée.

42. Le monde devient tellement multipolaire, et en même temps tellement complexe, qu'un cadre différent pour une coopération efficace est nécessaire. Il ne suffit pas de penser aux rapports de force, mais aussi à la nécessité de répondre aux nouveaux défis, et de réagir avec des mécanismes mondiaux aux défis environnementaux, sanitaires, culturels et sociaux, en particulier pour renforcer le respect des droits de l'homme les plus élémentaires, des droits sociaux et la protection de la Maison commune. Il s'agit d'établir des règles globales et efficaces pour "assurer" cette protection mondiale.

43. Tout cela suppose l'initiation d'un nouveau processus de prise de décisions et de légitimation de celles-ci, car ce qui a été mis en place il y a plusieurs décennies n'est pas suffisant et ne semble pas efficace. Dans ce cadre, des espaces de conversation, de consultation, d'arbitrage, de résolution des conflits et de supervision sont nécessaires, bref, une sorte de plus grande "démocratisation" dans la sphère mondiale pour exprimer et intégrer les différentes situations. Il n'est pas utile de soutenir des institutions dans le but préserver les droits des plus forts sans se préoccuper des droits de tous.

Lire l'intégralité de l'Exhortation Apostolique du Pape François

[24] Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 11 : AAS 112 (2020), p. 972.

[25] *Ibid.*, n. 174 : AAS 112 (2020), p. 1030.

[26] *Ibid.*, n. 172 : AAS 112 (2020), p. 1029.

[27] *Ibid.*

[28] Cf. *Ibid.*, n. 170 : AAS 112 (2020), p. 1029.

[29] *Ibid.*

[30] *Ibid.*, n. 175 : AAS 112 (2020), p. 1031.

[31] Lett. enc. *Laudato si'* (24 mai 2015), n. 179 : AAS 107 (2015), p. 918.